

le représentant de Coast-Capilano, au sujet de l'inquiétude qui saisit ceux de notre côté de la Chambre, et singulièrement les députés des circonscriptions de pêche, devant la proposition désinvolte et en même temps, gauche, du premier ministre qui veut enlever à notre meilleur client une partie de notre commerce. Si les États-Unis sont non seulement le meilleur client du Canada pour ses produits en général, mais comme la statistique le prouve depuis des années, son client le plus sûr, que dire alors dans le cas du poisson où c'est encore plus vrai.

Ni le ministre du Revenu national, ni le ministre des Pêcheries, ni l'honorable député de Saint-Jean-Ouest n'oseraient, j'en suis sûr, contredire quand nous soutenons que rien ne saurait être plus désastreux pour nos pêcheries de l'Est que l'application de restrictions à nos débouchés américains. Sans aucun doute, comme le signalait tantôt l'honorable député de Coast-Capilano, à deux reprises au moins ces trois dernières années, il a fallu l'influence et l'intervention efficace de membres en vue du gouvernement canadien pour empêcher qu'on n'y mette de tels obstacles.

Je voudrais avoir la conviction que ces interventions, même celle du ministre des Finances lorsqu'il rugit comme un lion pour tenter de prouver qu'il est plus influent que M. C. D. Howe, seront écoutées à Washington et seront plus efficaces que les revendications faites par M. Howe. Je n'ai pas pareille confiance, et la plupart des Canadiens, j'en suis certain, ne l'ont pas non plus.

Plus tôt le gouvernement renoncera à ces folles mesures irréalisables qui visent à détourner le commerce de notre meilleur client, mieux ce sera pour le Canada; certes les députés de circonscriptions où la substance de la population est liée au marché américain n'aiment pas entendre parler d'initiatives qui la compromettraient.

Les autres grands débouchés pour la morue sont, naturellement, les Caraïbes et les marchés d'Europe. Le marché européen est surtout important pour Terre-Neuve; le marché des Caraïbes est partagé entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, principalement, bien qu'il ait sûrement de l'importance pour certaines autres pêcheries provinciales.

Tous les députés, indépendamment de leur affiliation de parti, se sont réjouis quand, le 1er janvier 1958, on a établi la nouvelle fédération des Caraïbes; j'engage le ministre des Pêcheries et ses collègues du Cabinet qui se trouvent à la Chambre aujourd'hui à exhorter le gouvernement à envoyer une mission parlementaire du Canada dès l'élection du nouveau parlement de la fédération. A notre avis, il serait souhaitable qu'une telle mission compte surtout des représentants de

l'Est, même si l'on ne doit pas exclure des représentants des autres régions, car les Caraïbes constituent un marché qui a toujours été important pour bien des fabricants canadiens ainsi que pour le poisson. Mais il me semble que nous devrions faire ce geste de bienveillance. Je serais fort aise de voir l'un des ministres représentant les provinces de l'Atlantique et qui siègent sur les banquettes ministérielles, diriger une telle mission, s'ils sont encore ici lorsque les membres du nouveau Parlement de la Fédération auront été élus.

J'espère que cette mission n'ira pas les mains vides. J'ose croire que le gouvernement décidera bientôt de la politique qu'il entend suivre afin d'établir des relations économiques plus étroites avec cette Fédération. Si nous pouvons accorder une aide efficace à cette région, je pense que nous nous aiderons nous-mêmes avant tout, surtout si nous édifions pour notre poisson un marché assuré, stable et, ajouterai-je, qui s'accroîtra inévitablement. En effet, ainsi que les députés le savent, la région des Antilles est une des rares régions au monde où la population s'accroît même plus rapidement qu'au Canada.

J'aimerais dire aussi quelques mots au sujet de l'inquiétude que beaucoup d'entre nous éprouvent à Terre-Neuve en ce qui concerne le marché européen. Nous savons pertinemment que, tant aux Antilles qu'en Europe, la concurrence faite par les autres producteurs de poisson salé en dehors du Canada s'est intensifiée de plus en plus, que les Français, en particulier, ont envahi les marchés que le Canada détient traditionnellement dans les Antilles et encore davantage le marché italien.

Depuis l'établissement, le 1^{er} janvier, du marché commun entre les six pays d'Europe occidentale en cause, il me semble que le gouvernement devrait prêter une attention toute particulière à la protection des intérêts canadiens et faire tout son possible pour assurer la continuation des exportations canadiennes de poisson salé à l'Italie, parce qu'il pourrait fort bien se produire, que, dans le cadre de ce marché commun dont la France et l'Italie sont membres, nous nous trouverions, à moins de prendre plus de précautions, devant de nouveaux obstacles qui seraient fort graves pour Terre-Neuve et qui causeraient aussi de sérieuses difficultés à l'ensemble de notre industrie de la pêche à la morue sur la côte de l'Atlantique. Évidemment, si nous perdons un débouché, il se produira une plus grande pression sur les autres marchés et nous éprouverons plus de difficultés à écouler notre prise. Je dirai donc que le ministre des Pêcheries et le ministre du Commerce, qui ont peut-être la